



Voici qu'a donc débuté la dernière année du mandat que vous avez confié à notre équipe municipale pour conduire les affaires de la Cité.

7 ans de travail où il aura fallu, pour chacun de notre équipe, consacrer temps de travail, esprit d'innovation, opiniâtreté... et beaucoup de patience aussi, parfois.

Nous voudrions, à ce stade, vous livrer une réflexion qui intéresse toute notre collectivité simorraine. Au-delà, notre pays tout entier.

Nous avons en effet, au cours de ces 6 années, profondément ressenti tout ce qu'il peut y avoir de contradictoire dans notre communauté, mais aussi dans chacun d'entre nous et dans notre pays tout entier : un désir fondamental que les choses restent ce qu'elles sont et, en même temps, une aspi-

ration profonde au changement.

C'est entre ces deux sentiments opposés qu'il convient de trouver la voie étroite qui permet en respectant le passé, de bouger les choses et de préparer l'avenir.

Notre équipe municipale s'y est efforcée.

Le bilan est là : nous vous le ferons parvenir d'ici quelques temps pour que chacun d'entre vous puisse être à même de juger si nous avons été fidèles à nos engagements et à votre confiance.

Et un peu plus tard dans l'année nous vous dirons comment nous envisageons les échéances à venir.

Un temps pour chaque chose et chaque chose en son temps...

Claude SILBERZAHN-MENDOUSSE

Les prochaines animations

Samedi 24 mars: Soirée théâtre avec la troupe "Lous Esparicat" (organisation: SI)

Dimanche 8 avril: Loto du Foot (organisation: USS)

Dimanche 22 avril: Rando vélo (organisation: Le Guidon simorrain)

Du 27 au 30 avril: Fête de la Saint-Cérats (organisation: Comité des fêtes)

Dimanche 3 juin: Fête de la pêche (organisation: Le Fissou simorrain)

Samedi 30 juin
Dimanche 1er juillet:



La carte communale

Le 8 février s'est réuni le groupe de travail de révision de la Carte Communale qui faisait suite à une réunion préalable de l'équipe municipale.

Il ne s'agit pas de bouleverser de manière importante la Carte établie en 2002. Mais de tenir compte des développements intervenus depuis lors :

- En permettant une offre plus vaste et plus diversifiée de terrains constructibles.
- En élargissant les possibilités pour la Communauté des Communes de créer une

zone d'activité.

- En lançant une opération PVR équilibrée financièrement sur la rive droite de la Gîmone.
- En étendant le droit de préemption de la Commune sur les immeubles.

A l'issue des travaux de préparation de ce document, ce dernier sera soumis à une enquête publique. Chacun pourra donc s'exprimer alors sur ces propositions.

Ruralité de SIMORRE

Certains ont sans doute tendance à l'oublier, mais Simorre, c'est d'abord son agriculture, ses agriculteurs.

C'est autour de cette agriculture que s'est fondée sa richesse au cours des siècles. C'est encore aujourd'hui elle qui, majoritairement, la crée et constitue la source essentielle des emplois sur son territoire.

Combien existe-t-il d'exploitations sur notre Commune ? A vrai dire, c'est difficile à dire avec précision, compte tenu du flou qui entoure cette notion.

Le dernier recensement agricole date de 2000 et si l'on compare ce recensement à celui de 1970, on observe les évolutions qui ont marqué notre vie agricole et donc sa population... et notre paysage !

En 30 ans, l'évolution est profonde :

- En 2000, le nombre d'exploitations avait baissé d'un tiers en trente ans : de 75 à 50
- Mais les exploitations s'étaient agrandies : ainsi 12 exploitations, au lieu 8 en 1970, dépassaient 50 ha.
- La population agricole était moins âgée que l'on ne le pense parfois : seuls 6 chefs d'exploitations sur 75 avaient plus de 65 ans et la moitié avaient moins de 50 ans.
- Mais au total la population active agricole ne représentait plus que 142 personnes au lieu de 280 en 70, soit 20% de la population de la Commune.

Il y a de bonnes raisons de penser que cette évolution s'est poursuivie : baisse du nombre des exploitations, extension de la surface cultivée de chacune d'elle, diminution de la population active agricole. Toutefois au regard des listes électorales pour la chambre d'agriculture, il existe encore à Simorre 45 exploitations agricoles.

Comment se le cacher aujourd'hui à la veille d'échéances politiques majeures pour notre pays : c'est l'Europe qui doit forger une nouvelle idéologie de ce que doit être son agriculture en n'omettant surtout pas le fait que son indépendance politique passe par son autonomie alimentaire, que ses agriculteurs sont des entrepreneurs les plus techniques du monde, producteurs d'une richesse considérable, et sans oublier non plus que c'est sur eux que repose toute la beauté et l'agrément de notre cadre de vie.



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.) - regroupement des C.C.A.S. de Simorre et Saramon, fonctionne depuis un peu plus d'un an et vient de recevoir un avis favorable du Conseil Général du Gers à la suite de la visite de conformité du 24 janvier 2007.

Il a pour mission le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées, dans les meilleures conditions possibles.

15 agents sociaux, dont 2 auxiliaires de vie diplômées, effectuent au domicile des usagers, les tâches ménagères courantes, les courses, le transport à la personne, toilette sans soins, aide à la marche, stimulation.... conformément aux plans d'aide mis en place avec le partenariat des organismes financeurs (Conseil Général, caisses de retraite, mutuelles....).

A ce jour, 110 personnes bénéficient de ce service sur les six communes de la Communauté + 11 communes conventionnées pour un total de 1870 heures/mois.

28 bénéficiaires sur Simorre pour 475 heures/mois.

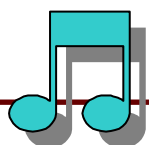
Il s'agit principalement d'A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Cette structure génère également des emplois sur la commune : 4 titulaires de la fonction publique territoriale + 1 contractuelle avec des plannings allant de 40 heures /mois à 150 heures.

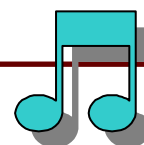
Le C.I.A.S fonctionne avec deux antennes une à Simorre et l'autre à Saramon. Celle de Simorre est ouverte tous les matins à la mairie, où nous sommes à votre disposition pour tous renseignements et constitution des dossiers de prise en charge.

Quant au C.C.A.S., il continue à exister pour les dossiers d'aide sociale (prise en charge des frais d'hébergement en maison de retraite, personnes en difficulté économique et sociale).

Jacqueline LARTET



En direct du Centre de Loisirs Péri-Scolaire



« TRICOTONS ET HABILLONS UNE CHANSON »

atelier pour les enfants de 4 à 11 ans

Projet en partenariat avec l'association Asta'Drôle, dans le cadre du projet « Champ libre ».

Intervenants: Emmanuelle de Bataille (auteur-compositeur-comédienne-chanteuse)

Yves-Henry Guillonnet (compositeur, habilleur sonore),

Il s'agit d'inventer une chanson à partir d'un thème, d'un personnage, d'une histoire ou bien de rechercher un sujet dans le quotidien, dans les événements de l'actualité.

Les enfants pourront aussi découvrir le travail d'enregistrement à travers une mise en pratique.

Cet atelier permettra de comprendre la conception d'une chanson depuis l'écriture jusqu'à l'écoute de leurs créations sur support CD.



Durée des séances : 1h - de 17h à 18h

Dates des séances : les mardis
27/02, 06/03, 13/03, 20/03, 27/03,
17/04, 24/04.

Inscription auprès d'Irène Cartan,
directrice du CLPS



MAIRIE DE SIMORRE

Téléphone : 05 62 65 30 22

Télécopie : 05 62 65 35 37

Messagerie:

mairie.simorre@wanadoo.fr

Site internet: www.simorre.com

Directeur de la publication :

Françoise BELLARD



État civil janvier/mars 2007

Naissance:

LANAMARTHE Coralie, le 20 février

Mariage: néant

Décès:

M. Didier Alex GUILHON, 48 ans, le 3 janvier

M. Paul CASTEX, 75 ans, le 19 janvier

Mme Andréa BOYER veuve SOULÉ, 83 ans, le 12 février (Maison de retraite)

Mme Dorothee SÉRÈS veuve DELHOSTE, 93 ans, le 14 février (Maison de retraite)

M. André BAUDÉAN, 83 ans, le 17 février (Maison de retraite)

La foudre sur l'Église

C'est un orage particulièrement violent qui s'est abattu sur Simorre le 24 juin 2006.

Et ceux qui ont été spectateurs en sont restés impressionnés : la foudre est tombée sur la tour Est de l'Église, l'éclair est descendu le long de la muraille et a rampé un moment sur le sol...

La tour a été décapitée en son sommet et les briques détachées par l'impact ont, en tombant, détruit entièrement une belle gargouille ancienne.

Les dégâts sont importants. Surtout par le coût de leur réparation, que M. Thouin, architecte des bâtiments historiques qui est en charge de notre Église, a chiffré à 26.000 euros.

Pour notre compagnie d'assurance le temps de la décision est donc venu...

